



Le 29 juin 2016

REUSSIR CRECY
Monsieur Michel LYON
4 rue des Bordes
Montbarbin
77580 CRECY LA CHAPELLE

OBJET : Recours administratif gracieux

N/REF. : URB/MLB/2016-759

Lettre recommandée avec A.R.

Monsieur,

Par la présente j'ai l'honneur d'accuser réception de votre recours gracieux reçu en mairie le 16/06/2016 à l'encontre des permis d'aménager n° PA 0771421600010 et PA 0771421600011 délivrés à PEROZ IMMOBILIER.

Ce dossier sera suivi par le service urbanisme de la mairie.

A défaut de décision expresse dans un délai de deux mois, le recours administratif gracieux sera réputé rejeté.

Toute décision expresse ou implicite pourra être attaquée dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de MELUN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Maire et par délégation,
Le Maire Adjoint chargé de l'urbanisme.



Philippe HAUDECOEUR.